



Suivi de l'épisode caniculaire

Poitiers le 25 juin 2019

Suite à l'activation, ce jeudi 24 juin 2019, du niveau 3 du plan départemental canicule par la Préfète de Vienne, une réunion s'est tenue ce jour en préfecture avec l'ensemble des services concernés.

Un point de situation a été effectué :

1/ POINT SUR LES MESURES PRISES A CE JOUR :

Mesures prises par les services de l'Etat :

- Mise en alerte des services opérationnels ;
- Mise en alerte des maires de la Vienne ;
- Alerte les établissements accueillant un public nombreux ;
- Sensibilisation du grand public aux risques liés aux fortes chaleurs
- Alerte des établissements de santé et médico-sociaux, qui se tiennent prêts à renforcer leurs effectifs si cela s'avérerait nécessaire.
- Alerte des accueils collectifs de mineurs,
- Le SDIS est prêt si nécessaire à renforcer ses effectifs
- Renforcement de la veille sociale à Poitiers et Châtellerault.
- Annulations des sorties scolaires prévues du mardi 25 juin jusqu'au vendredi 28 juin inclus,

Les fêtes d'écoles prévues entre mardi 25 et vendredi 28 juin inclus pourront se dérouler uniquement dans des espaces climatisés.

Le diplôme national du brevet est reporté au lundi 1er et mardi 2 juillet 2019.

Mesures prises par les mairies et collectivités :

- Activation d'une cellule de crise en mairie de Poitiers avec activation d'un numéro dédié : 05.49.30.80.75
- Activation du plan prévention canicule en mairie de Châtellerault avec activation d'un numéro dédié : 06.85.79.51.08
- Mis en alerte des structures sociales relevant du périmètre du conseil départemental (EHPAD notamment)

Contact presse

Valérie COURRECH- Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84

2/ EVENEMENTS ET MANIFESTATION

Il est rappelé qu'aucune consigne préfectorale n'est donnée pour annuler les manifestations.

Cependant, il est de la responsabilité des organisateurs de tenir compte de l'épisode caniculaire et d'adapter les conditions de manifestations et d'accueil du public.

3/ CONSIGNES ET RECOMMANDATIONS

- **buvez** régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- **rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- **mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool** ;
- **évit**ez de sortir aux heures les plus chaudes et **pass**ez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- évitez les efforts physiques ;
- **maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, **osez** demander de l'aide.

4/ RENFORCEMENT DE LA VEILLE SOCIALE

A POITIERS

- **Renforcement des maraudes** sur la base de l'évaluation du 115
- **Mise en alerte de lieux d'accueil en journée** :
 - L'accueil de jour du secours catholique : *5 rue Jean Jaurès à Poitiers*
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h avec extension à 18h s'il reste des personnes.
Possibilité de prendre des douches et d'avoir accès à de l'eau fraîche
 - L'accueil de jour des restaurants du cœur, *13 rue de la demi lune à Poitiers*
Horaires d'ouverture : 9h – 11h avec extension à 11h30 s'il reste des personnes
Possibilité de prendre des douches et d'avoir accès à de l'eau fraîche
 - Le relais Georges Charbonnier : *14 rue du mouton à Poitiers*
Horaires d'ouverture : 14h – 17h sauf le jeudi ouverture 14h30
Possibilité de prendre des douches et d'avoir accès à de l'eau fraîche

Contact presse

Valérie COURRECH– Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84

- CHRS Les Herbaux : *1 rue des Caillons* (hommes ou femmes)

Accès à de l'eau fraîche et à une salle climatisée

- **Mise en alerte des éducateurs de rue** du CCAS de Poitiers pour les personnes présentes sur l'espace public. Ils informeront les personnes d'une possibilité de mise à l'abri dans des espaces climatisés et indiqueront les lieux disposant de fontaines. Ils pourront également effectuer une distribution de bouteilles d'eau.

A CHATELLERAULT

- **Accès aux douches** au CHRS Paul Painlevé : *136 rue Paul Painlevé*

- **Distribution de bouteilles d'eau**

- au CHRS Paul Painlevé
- Accueil du CCAS : *5 rue madame*
- Épicerie sociale

- Mobilisation le cas échéant **d'une salle climatisée** : *5 rue Madame*

L'ensemble des services de l'Etat et des collectivités de la Vienne est pleinement mobilisé, dans les prochains jours, pour informer et assurer la protection des populations.

Contact presse

Valérie COURRECH– Responsable du Service de Communication Interministérielle – Préfecture de la Vienne –
valerie.courrech@vienne.gouv.fr – 06.15.56.12.84